



# COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe. Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe. Pour la reconstruction de la IV<sup>ème</sup> Internationale.

— PARAIT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 28 MARS 2015

N° 1130

PRIX 1 €

## EDITORIAL

### À QUOI SERVENT LES ÉLECTIONS ?

Nous venons de vivre le premier tour des nouvelles élections départementales, en France et en Guadeloupe. En décembre nous vivrons les élections régionales en France et en Guadeloupe. En Martinique auront lieu aussi en décembre les élections à la Collectivité Territoriale, la nouvelle assemblée unique qui remplacera Conseil Général et Conseil Régional. L'année dernière nous avons vécu les élections municipales puis européennes. Dans deux ans, en 2017, nous aurons les élections présidentielles et législatives. Oui, il y a beaucoup d'élections en France. Pour autant, toutes ces élections font-elles de la France et de son État une démocratie pour tous ? Eh bien non ! Car cette démocratie est celle de la classe dominante, la bourgeoisie. Elle a été forgée par plus de deux siècles de pouvoir de la bourgeoisie qui a pris le pouvoir politique à l'issue de la révolution française de 1789 en abattant l'ancien régime de la royauté. Puis, la bourgeoisie, au cours d'autres révolutions en 1830, 1848, et après des dizaines d'années d'expérience du pouvoir a peaufiné ses institutions et ses lois pour se doter du meilleur système d'oppression possible pour elle sur les travailleurs et les classes populaires. Aux Antilles françaises pendant longtemps c'est à coups de fusil contre les masses qu'est apparue la «démocratie coloniale».

Jamais, la bourgeoisie n'est allée jusqu'à permettre à toutes les tendances politiques d'être vraiment représentées au parlement et dans d'autres lieux de pouvoir. Jamais elle n'est allée jusqu'à instaurer la représentation proportionnelle totale et la révocabilité permanente des élus dans le cas où ces derniers seraient amenés à trahir les engagements pris. On est élu pour 5 ans, pour six ans, et inamovibles entre temps. Le système de l'élection uninominale ou binominale à deux tours exclut même ceux qui ont obtenu 49 % des suffrages. La moitié de l'électorat ou du pays est ainsi écartée, parce que n'ayant pas obtenu la majorité absolue. Cette «démocratie bourgeoise» est en réalité une dictature.

Nous, communistes révolutionnaires, résolument opposés à la bourgeoisie, nous saisissons l'occasion offerte par les élections pour nous faire entendre le mieux possible et quand nous aurons des élus, ce camp des travailleurs se fera entendre encore plus fort, tout en sachant pertinemment que les travailleurs, les masses populaires et les révolutionnaires communistes n'ont absolument aucune chance d'arriver au pouvoir par les élections bourgeoises. Comme le disait l'un des deux fondateurs du communisme, F. Engels, les élections sont juste un moyen de mesurer son influence ni plus ni moins. Elles ne changent en rien le sort des masses. Seule la lutte le peut.

Tout comme la bourgeoisie a imposé son pouvoir par une révolution contre la noblesse au 18<sup>ème</sup> siècle, c'est de la même manière que les travailleurs, les opprimés d'aujourd'hui pourront renverser l'oppression bourgeoise.

Mais avant que les conditions permettent d'en arriver là, la participation aux élections a toujours été pour les révolutionnaires communistes un des moyens de la lutte politique. D'autres moyens de lutte consistent en la participation aux luttes des travailleurs dans les entreprises, dans les rues, dans les quartiers, d'impulser et de préparer ces luttes.

Après notre participation à l'élection départementale à Capesterre Belle-Eau en Guadeloupe, en décembre c'est encore dans cette optique là que nous participerons aux élections régionales en Guadeloupe et à la Collectivité Territoriale en Martinique. C'est aussi assurer sur ce terrain comme sur d'autres la permanence d'un courant communiste révolutionnaire en Guadeloupe et en Martinique, le seul qui ne s'incline pas devant le système capitaliste et ses serviteurs politiques que par ailleurs tous les autres partis respectent.

### Martinique

### La grève des agents municipaux

Commencée le lundi 16 mars, la grève des agents municipaux de Martinique a été motivée par les réticences, voire le refus, de nombreux maires, à respecter les engagements pris lors de conflits précédents.

En effet une grève avait déjà eu lieu en juillet 2014, pour obtenir l'application effective d'un accord en novembre 2013.

C'est dire qu'on a retrouvé en 2015 des revendications similaires aux fois précédentes, l'exaspération des municipaux en plus. Entre autres :

- titularisation des agents sur des temps complets (devant bien-sûr apporter une amélioration des salaires)
- participation des municipalités au paiement de la mutuelle comme le prévoit une loi depuis 2008

- le niveau trop élevé des examens pour changement d'échelon dans la catégorie C, niveau qui dans les faits empêche les changements d'échelon, et impose par exemple des départs à la retraite avec seulement 400 ou 500 euros.

Une lettre du 13 février au président de l'association des maires étant restée sans réponse, le 19 mars, plusieurs sites municipaux dans l'île étaient bloqués, les services des villes paralysés et les écoles et



Grève des agents municipaux en martinique

cantines fermées. A Fort-de-France, au Lamentin, au François, au Vauclin, à Sainte-Anne et à Rivière-Pilote, le mouvement était particulièrement suivi. Une marche de protestation d'environ 200 agents a traversé Fort-de-France et s'est rendue à la préfecture. Bien qu'une délégation ait pu y être reçue, aucune négociation centrale ne s'est vraiment enclenchée et la grève a été l'addition, commune par commune, de plusieurs grèves.

Ainsi l'association des maires a fait capoter un rendez-vous

prévu le mercredi avec les grévistes et les responsables du syndicat CGTM-SOEM. Les maires ont pris comme prétexte un retard de ceux-ci, sans même proposer une autre rencontre. Dans ces conditions, et alors que les grévistes continuaient à être actifs sur le terrain, quelques maires choisirent de négocier - comme au Marin, Fort-de-France, St-Joseph - et donnaient satisfaction à quelques points de revendication. La reprise du travail était effective le jeudi à Fort-de-France, mais l'accueil dans les écoles ne put avoir lieu

suite P. 3

### Guadeloupe

### Communiqué de Combat Ouvrier sur le résultat des élections départementales en Guadeloupe

Au vu des résultats de ce premier tour des élections départementales, en Guadeloupe, on constate toujours un fort pourcentage d'abstention et de bulletins blancs. Plus de 56% des électeurs montrent ainsi leur désintérêt et leur dépit à l'égard d'un scrutin et de candidats qui ne changent en rien leur sort.

Parmi les votants, c'est la fédération socialiste qui arrive en tête, suivie du GUSR, tous liés au gouvernement socialiste.

Mais cette victoire de la gauche gouvernementale en Guadeloupe ne sert en rien les intérêts des travailleurs et des membres des classes populaires car il s'agit d'une gauche qui se montre toujours plus servile à l'égard du patronat et des classes dominantes.

Les autres composantes de la gauche liées au pouvoir gouvernemental, le GUSR ou

encore la FRAPP aux Abymes ne valent pas mieux.

Quant à la droite, elle semble de plus en plus en perte de terrain avec notamment l'échec dès le premier tour de Lucette Michaux Chevry qui rate là son retour sur la scène politique.

À Capesterre Belle-Eau, 356 voix se sont portées sur le binôme de Combat Ouvrier, Marie-Anne GEORGE et Jean Marie NOMERTIN. Nous progressons légèrement par rapport aux élections municipales de 2014.

Pour la première fois, notre courant, communiste révolutionnaire, franchit la barre des 5% à une élection locale.

Nous remercions tous ces électeurs qui ont choisi de «Faire entendre le camp des travailleurs» dont une fraction d'ouvriers agricoles des plantations de banane. Ils ont montré par leur vote qu'ils préféreraient voter pour

les seuls candidats qui s'affirmaient résolument contre le système capitaliste, en mettant en avant la lutte sur le terrain, dans les entreprises et dans la rue, contre l'exploitation patronale.

Certes, ces 356 voix représentent un score qui demeure faible. Mais elles témoignent malgré tout de l'existence et de la permanence d'un courant politique qui est celui du communisme révolutionnaire que nous représentons en Guadeloupe.

Au deuxième tour, nous ne soutenons aucun des deux candidats. L'un est lié à la politique gouvernementale qui casse les reins des travailleurs, l'autre est lié à ceux qui hier ont fait de même et s'apprentent à le refaire demain.

Pour Combat Ouvrier : Jean Marie NOMERTIN

# Après le premier tour des élections départementales en France

Nous partageons entièrement l'analyse de nos camarades de Lutte Ouvrière dont nous publions le communiqué ci-dessous.

Ils sont tous contents, les grands partis ! L'UMP et ses acolytes de la droite, parce qu'ils arrivent largement en tête de ce premier tour des élections départementales. Le Front national, parce qu'il s'installe comme l'un des trois grands partis du pays en décrochant des positions de notables et en se rapprochant un peu plus de la mangeoire. Et même le Parti socialiste, qui se sait tellement vomir par son propre électorat après trois ans de gouvernement qu'il s'attendait à pire que ce qu'il lui est arrivé.

Et les urnes ne sont même pas encore rangées que le PS appelle à voter au deuxième tour pour les candidats de la droite qu'il appelle «républicains» lorsque ses propres candidats ont été écartés ou ne sont pas en position de gagner. Toute honte bue, le PS souligne une fois de plus qu'il n'y a aucune différence entre sa politique et celle de la droite. Ce dont l'électorat populaire a amplement l'occasion de se rendre compte.

L'électorat populaire n'a aucune raison de partager la satisfaction des grands partis. Hollande n'a pas du

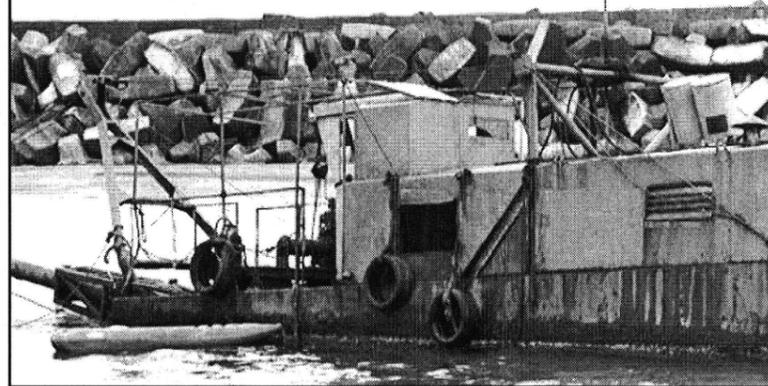
tout l'intention, malgré la sanction électorale, de mener une autre politique que celle qu'il mène depuis son élection à la présidence. Une politique qui exécute servilement les quatre volontés des puissances de l'argent, la grande bourgeoisie, les banquiers. Une politique qui, pour consacrer toujours plus d'argent à ceux qui en ont déjà beaucoup, vide les poches de ceux qui travaillent, de ceux qui font vivre le pays, jusques y compris les plus démunis. Les trois partis concurrents sont en accord sur cette politique. L'UMP et le PS l'ont démontré à tour de rôle au gouvernement. Quant au FN, tout autant au service du grand patronat que les autres, il y ajoute ses idées réactionnaires et sa volonté de dresser les travailleurs les uns contre les autres, travailleurs en activité contre chômeurs accusés d'être des assistés, français contre immigrés.

La principale, et pour ainsi dire la seule, utilité des élections a toujours été pour le mouvement ouvrier de lui donner la possibilité de s'exprimer, de lui permettre de défendre les exigences et les

perspectives de la classe ouvrière devant l'ensemble de la population. Dans les élections qui viennent d'avoir lieu, il n'y avait même pas cette possibilité à l'échelle du pays. Seuls les grands partis ont été présents dans la majorité des cantons. Et tous ces partis ont en commun de représenter les intérêts de la grande bourgeoisie, de l'argent et de ceux qui en possèdent. Les jeux sont faits d'avance : face, les classes populaires perdent ; pile, la bourgeoisie gagne !

Mais la crise, le chômage, l'aggravation de l'exploitation finiront par faire surgir parmi les exploités des femmes, des hommes, des jeunes qui n'accepteront plus cette situation et qui se donneront pour objectif de créer une force politique qui soit la leur, qui s'oppose clairement à la grande bourgeoisie possédante, avec pour perspective ultime de renverser sa domination sur la société. Cette force politique, ce futur parti, renouera fièrement avec les traditions du mouvement ouvrier, avec la volonté de mener la lutte de la classe ouvrière contre la bourgeoisie.

# Martinique A Grand-Rivière, le Conseil Général «lave la mer»



L'épave qu'ils appellent «dragageuse»

Le nouveau port de Grand-Rivière, une réalisation du Conseil Général, a été livré en mars 2010. Il faut croire que les études préalables n'avaient pas été menées correctement, puisqu'il est depuis régulièrement ensablé. Certains pêcheurs assurent la navigation touristique au nord de l'île, entre Grand-Rivière et Le Prêcheur. Eux et les autres sont, de manière récurrente, dans l'impossibilité de sortir en mer pour aller travailler. Et faute d'un chenal permanent d'une profondeur suffisante, leurs sorties, quand elles ont lieu, sont dangereuses pour les moteurs. Les pêcheurs ont voulu à plusieurs reprises attirer l'attention des autorités. Un blocage de l'entrée de la commune était intervenu en février 2013. Il avait été promis de lancer des travaux de dragage. Mais les pêcheurs se sont vite aperçus qu'ils ont été roulés dans le sable. Un marché a effectivement été signé pour le dragage, mais tous ceux qui ont pu voir sur place le matériel engagé ne peuvent que trouver bien modérés les mots du président de l'association des marins-pêcheurs, le 19 mars 2015 à l'occasion d'un

nouveau blocage de la commune. «La machine à draguer est pourrie. Elle menace de sombrer et elle prend de l'eau de partout... de telle sorte qu'il faut mettre une pompe pour retirer l'eau de sa cale». Elle est encore en panne actuellement et pour longtemps. Par ailleurs, tous ses tuyaux sont troués. Lorsqu'elle fonctionne, le sable est pompé et renvoyé à moins de 150 mètres de l'entrée du port. Ça s'appelle «la lanmen'w ek suyé'y atè». La présidente du Conseil Général s'est rendue sur les lieux et a promis «d'étudier les possibilités de versement d'une aide», «renforcement» des opérations de désensablement pour le 3ème trimestre 2015 et le recours à une pelle excavatrice amphibie pour faire la transition. Le blocage a été levé mais un ultimatum a été fixé au lundi 23 mars. «Nou pa kay mô djèl gwouvè», a crié un pêcheur. Effectivement, si les nouvelles promesses devaient être tenues comme les premières, les pêcheurs pourraient encore longtemps fouiller le sable accumulé dans le port.

Nous publions ci-dessous ce document signé de Harry NIRELEP, avocat à la cour

## Ahurissante agression raciste à Basse-Terre

J'ai été témoin direct, alors que je déjeunais avec un confrère dans un restaurant de Rivière-Sens (Gourbeyre - Basse-Terre), d'une agression raciste d'une étonnante violence. Les faits : à une table voisine de la mienne, déjeunait paisiblement un jeune guadeloupéen, Monsieur Frédéric AUGUSTIN. Arrive un homme jeune, dont rien n'indiquait qu'il pût être victime d'une quelconque altération mentale. Tout d'un coup, on entend cet individu s'en prendre, sans raison, à mon jeune voisin : « Sale nègre ! Fils de pute ! Esclave ! Fils de vieille négresse ! C'est moi Nicolas CHAULET qui te le dis, les nègres ont toujours été les chiens des CHAULET ! Kounyi a manmanw, makak ! Un petit nègre comme toi ne peut pas faire peur à un CHAULET ! Je vais te faire tuer, sale petit nègre ! »

Il est facile d'imaginer que la température est rapidement montée. Je comprends alors que l'auteur de ces propos agressifs et

racistes est un héritier d'une famille de planteurs de la Côte sous le Vent, convaincu que son appartenance ethnique comme ses antécédents historiques d'esclavagiste, lui conféraient l'impunité. Que croyez qu'il fit alors ? Avec la complicité active de son épouse ou compagne ou amie, il va commettre de graves dégradations sur le véhicule professionnel de Monsieur AUGUSTIN, va lui dérober son matériel et son outillage... et va appeler les gendarmes qui vont accourir avec une célérité inhabituelle, pour secourir Monsieur Nicolas CHAULET, poursuivi par un nègre en colère ! Les gendarmes durent se rendre à l'évidence. Non seulement ce triste individu n'était nullement menacé, pour la simple raison qu'il n'était pas là, d'autre part, que la victime était bien Monsieur AUGUSTIN, soutenu par toutes les personnes présentes, et qui offraient spontanément leur

témoignage. Monsieur AUGUSTIN a déposé plainte contre Nicolas CHAULET pour injures racistes, dégradation de bien, vol, menace de mort. Des personnes présentes dans le restaurant se sentant visées par les propos de Nicolas CHAULET, envisagent également de déposer plainte. Dès demain, la LICRA, le MRAP, la Ligue des Droits de l'Homme seront informés et invités à se constituer partie civile. Les autorités de l'État et les parlementaires seront aussi saisis. En attendant, un jeune artisan guadeloupéen, non seulement a été copieusement outragé, mais est encore privé du moyen de nourrir sa famille ! Il y a-t-il encore des Charlies dans ce pays ?

Nous, nous nous battons aux côtés de Monsieur AUGUSTIN...

Harry Nirelep avocat à la cour. Contact

<http://jurilist.com/index.php...>

### Guadeloupe

## Échos de Pôle Emploi

### QUELLE MOUCHE A PIQUÉ JACQUES-GUSTAVE ?

Le directeur a l'habitude de passer à Morin chaque fois qu'un abbé meurt et en général, il rasait les murs de sorte que rares sont les agents qui le voyaient. Ces jours derniers, il est passé tous nous saluer avant d'aller dans sa réunion à la Préfecture. Il faut croire que notre mobilisation lui a fait recouvrer le chemin de la raison !

### CHASSER LE NATUREL...

Il n'y a pas qu'à la direction

régionale que Jacques-Gustave ne salue pas les collègues. Il est comme son compère Dorsan, moins il passe dans les agences mieux il se porte. Qu'il se rassure, nous aussi !

### À BOUILLANTE, LES COLLÈGUES ONT ASSEZ DES LOCAUX VÉTUSTES...

Décidément, les mobilisations des collègues donnent des exemples à ceux d'entre nous qui n'osaient pas. Ainsi, après Basse-Terre, Saint-François, Marie-Galante, Morin, les collègues de Bouillante refusent de

travailler dans des locaux vétustes et inadaptés. Ils ont exercé leur droit de retrait ! Fos pou yo !

### ... ET A MORNE-A-L'EAU, DES RATS!

Comme à Saint-François le site d'indemnisation de Morne-à-l'Eau est envahi depuis des années par des rats. Et comme d'habitude, la direction ne fait rien pour résoudre les problèmes. Autant dire que les raisons ne manquent pas de faire grève pour exiger des conditions de travail dignes de ce nom !

### Guadeloupe

## Échos des hôpitaux

### CHU : ENCORE PLUS CHAUD

Des secteurs qui jusqu'alors n'étaient pas touchés par l'absence d'air conditionné et la chaleur torride vivent maintenant un calvaire. En radiologie par exemple, le personnel fait des malaises, les appareils tels l'IRM tombent en panne. En hémodialyse, les patients malgré

leurs éventails de fortune supportent mal leur séance de dialyse et la moiteur qui les cerne...

Où est la sécurité des soins ?

### LA FAUTE À LA GRÈVE ?

La direction a sorti une note où il est fait mention de «sabotage de certains réseaux de climatisation et d'électricité». Est-ce vrai ? Est-ce

cela qui engendre le cauchemar que certains d'entre nous vivent ? Ou est-ce que la grève d'une catégorie d'ouvriers au sein du CHU est le bon prétexte pour la direction de se dédouaner ? En tout cas, ce que nous voulons se sont les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à l'accomplissement de notre tâche.

### Guadeloupe

## Oui, la fac est en ruines, mais...ce n'est pas de la faute des Martiniquais !

A propos des problèmes de l'Université des Antilles nous publions ci-dessous un tract du journal étudiant et lycéen «Rebelle !», car nous partageons totalement le point de vue émis.

Les dirigeants du pôle Guadeloupe contestent le budget, insuffisant. Pour eux, c'est de la faute de la Martinique qui aurait une trop grosse part du gâteau. N'importe quoi ! Le «patriote» Lurel a dit que «l'argent de la Guadeloupe ne financera pas la Martinique». C'est ridicule ! Il y a des étudiants martiniquais en Guadeloupe, et des étudiants guadeloupéens en Martinique.

Pour discuter de la répartition du budget entre les deux îles, il faudrait déjà en avoir un ! Le vrai problème, c'est le gouvernement qui a réduit les financements. En France, les professeurs et les étudiants protestent contre ces attaques. À l'université Lyon 2, des enseignants vacataires sont en grève depuis janvier pour le paiement de leur salaire. À l'Université des Antilles, d'après un rapport du Sénat, il y a 443 professeurs pour 11 222 étudiants. Cela fait 3,9 profs pour 100 étudiants. La moyenne des facs de France est de 5,6 !

C'est pour ça que les étudiants antillais ont des difficultés, parce qu'ils sont pauvres comme l'avait dit la présidente en 2013. Ici, 23,6% des étudiants réussissent leur première année contre 41% en moyenne pour la France.

Pour que l'Université des Antilles soit au même niveau que les autres, il faudrait embaucher des professeurs. Il faudrait aussi beaucoup plus de personnel dans les bureaux, pour l'entretien, etc. C'est de cela qu'il faut parler. La fac des Antilles manque de tout : profs, personnels, locaux, matériels, etc. Au lieu d'exiger des moyens du ministère, la présidente Mencé-Caster gère la pénurie. Mais ceux qui appellent à la grève contre elle ne parlent pas des vrais problèmes. Ils mènent une petite guerre de chefs avec leurs collègues martiniquais et essaient d'entraîner tout le monde à surfer sur des préjugés qui alimentent la xénophobie ! Tous ces gens-là se moquent de la réussite des étudiants. Ils se moquent des personnels qui travaillent dans de mauvaises conditions. Étudiants et salariés, guadeloupéens ou martiniquais, prenons l'argent où il est : chez les riches et les puissants !

### ERRATUM

L'article intitulé «La grève continue à la centrale électrique Albioma» a été publié deux fois dans les N° 1128 et 1129. Nous nous excusons de cette erreur de mise en page auprès de nos lecteurs.

## Antilles Protection : les agents font reculer leur patron

Les agents de sécurité de la société Antilles Protection, entreprise du Groupe Pierre Marie-Joseph, se sont mis en grève le lundi 16 mars 2015. Le mouvement s'est poursuivi le mardi 17 mars et s'est terminé par un accord signé entre le PDG, Pierre Marie-Joseph et les responsables syndicaux.

Réintégration d'un salarié injustement licencié, abandon de l'annualisation pour revenir à la mensualisation, attribution d'une prime de fin d'année de 200 euros, revalorisation des primes de transport de chien : en tout, près d'une vingtaine de points de revendication qui ne trouvaient pas de réponse dans le cadre des échanges avec ce patron. Face à ce constat, les travailleurs, soutenus par leur syndicat CGTM Prévention et Sécurité, ont donc opté pour une autre méthode pour faire entendre raison à ce patron.

Réunions d'information et diffusion sur tous les sites d'un tract récapitulatif de leurs exigences ont précédé leur mobilisation. Puis le lundi 16, leur présence nombreuse et déterminée au siège de l'entreprise à l'Étang Z'abricot, rendit impossible son fonctionnement. Au cours de cette même journée, de petites délégations de 2 à 3 agents firent la tournée des sites et entraînent avec eux d'autres agents qui adhéraient aux revendications. Le soir, Marie-Joseph eut une première rencontre avec les délégués syndicaux, mais ne sembla pas prendre conscience de la

détermination des agents. Le mardi, dès 5 heures, les salariés se retrouvèrent au siège de l'entreprise, attendant que ce patron récalcitrant se manifeste. Entre-temps, certains clients tels le Conseil Général, le Grand Port, firent appel à des huissiers pour dresser des constats d'absence d'agent à leur poste de travail. Et le patron était l'objet de sollicitations de plus en plus pressantes de clients.

Face à cette situation, il accepta donc de rencontrer les délégués et de lâcher du lest. Sur la réintégration de l'agent licencié, la direction resta sur ses positions. En revanche, les parties ont acté la suppression de l'annualisation pour la remplacer par un « accord de modulation trimestrielle du temps de travail » prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Ce qui a été considéré comme un très grand pas vers la mensualisation. Les parties ont également trouvé un accord sur une prime de fin d'année de 130 euros, sur la revalorisation de diverses primes. Ces propositions, portées à la connaissance des grévistes mobilisés et présents au siège de l'entreprise, reçurent un avis favorable. Un accord put donc être signé, ce qui permit la reprise du travail dans la foulée.

Lors d'une réunion de bilan le jeudi 18, les salariés manifestèrent leur satisfaction d'avoir enfin pu faire reculer ce patron particulièrement arrogant.

## Les grévistes de la fourrière ne baissent pas les bras

Le 20 mars, cela faisait 51 jours que les grévistes de la fourrière départementale avaient entamé leur mouvement. Quatre salariés sur neuf, chauffeurs et administratifs, se sont mobilisés contre le licenciement jugé abusif d'un des leurs, mais aussi contre leurs mauvaises conditions de travail et pour la revalorisation de leurs salaires. Le salaire des chauffeurs qui assurent des astreintes de nuit cinq jours sur sept, payées 50 centimes de l'heure s'il n'y a pas d'intervention, avoisine 500 euros pour 50 heures de travail par semaine, y compris heures supplémentaires. Ils réclament un salaire de base de 500 euros. Se retrouvant le plus souvent seuls face aux conducteurs pour embarquer les voitures à la suite d'un contrôle policier, les grévistes réclament notamment une prime de risque.

En face d'eux ils trouvent leérant têtue de la société Caraïbes Développement, le leur Hubert Dupont qui, plutôt que de donner satisfaction aux revendications des salariés, a choisi de traîner les grévistes et leur syndicat, la CSTM, devant le tribunal, soisissant pour cause d'entrave à l'accès de la fourrière.

La société Caraïbes Développement assure à la fourrière une délégation de service pour le compte de la CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique). Mais le même homme gère aussi une entreprise de dépannage, SOS route, située sur le site de la

fourrière et une autre entreprise, Caraïbe Levage. Les salariés de Caraïbe Développement effectuent sur leur temps de travail des « missions » pour ces deux entreprises, sans avoir les fiches de paie correspondantes.

Le mardi 17 mars, une nouvelle audience avait lieu au tribunal de Grande Instance. Les juges devaient se prononcer sur la liquidation des astreintes à libérer les accès de la fourrière, d'un montant de 35 000 euros, prises par ordonnance à l'encontre des grévistes et du syndicat CSTM. Mais le jugement a été mis en délibéré au 12 mai prochain.

A la suite de cette audience, les syndiqués CSTM qui apportaient leur soutien aux grévistes se sont rendus à la CACEM, bien décidés à rencontrer le président. En effet, bien qu'étant donneurs d'ordre de la délégation publique de la fourrière, les responsables de la Collectivité restent muets, malgré la durée du conflit. La visite a failli tourner à l'empoignade et quelques présentoirs furent renversés sur leur passage.

Le patron a le culot de pleurer ! Il a adressé une lettre qui se voulait pathétique aux Martiniquais sur la mise en péril de son entreprise. Les salariés grévistes, eux, font vraiment des sacrifices. Ils restent néanmoins déterminés pour gagner plus de justice et un salaire décent. Ils ont droit au soutien des travailleurs.

## Grève à la Mission Locale

C'est bien la première fois que les agents de la Mission Locale, chargés de l'insertion des jeunes, se mettent en grève. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase ce sont les retards récurrents de paiements des salaires. D'habitude, les agents acceptaient ces retards. La plupart du temps, ils se produisent en janvier et février, sous prétexte de début d'année. Les financeurs, Conseil Général et Conseil Régional n'ont pas encore versé leurs subventions. Il n'est pas rare que les retards se produisent aussi d'autres mois de l'année. Cette fois-ci, le retard a atteint presque deux mois et les agents ont dit stop. Les revendications portaient aussi sur les conditions de travail qui sont insupportables dans les antennes de la Mission Locale. Mercredi 18 mars les travailleurs ont déclenché la grève. Les salaires du mois de février ont été aussitôt versés par la direction. Le lendemain les grévistes ont envahi le bureau du directeur pour avoir des réponses sur le salaire du mois de mars et sur la prise en charge de leurs agios et frais bancaires. Ils exigeaient la présence des membres du bureau de la structure et pas seulement du président, Philippe Ramdini, et de son directeur, Max Laurent. Ce n'est qu'après une pression de l'ensemble des agents grévistes que le directeur a compris qu'il valait mieux céder.

Il a fixé la réunion avec une délégation des grévistes le lendemain. Mais le personnel ne l'entendait pas de cette oreille. En assemblée générale, les grévistes avaient décidé que la rencontre avec les membres du bureau avec personne ne connaissait aurait lieu en présence de tout le personnel mobilisé. Le premier bras de fer a eu lieu sur ce point entre le président Ramdini et les grévistes.

Après une nouvelle action dans le bureau du directeur, le président du conseil d'administration a fini par convenir que tous les salariés avaient le droit d'assister à la réunion. En assemblée générale, les grévistes avaient décidé la veille, que les points les plus importants du cahier de revendications devaient être réglés en priorité. La direction a annoncé que les salaires de mars avaient été faits la veille et les premiers virements arrivés le jour même sur les comptes. Les grévistes ont obtenu que tous les agios et frais dus au retard de salaires soient entièrement payés par la Mission Locale. La date du 20 de chaque mois pour le virement des salaires a été confirmée et la direction de la Mission Locale a reconnu qu'elle devait aligner les salaires des conseillers en contrat d'avenir sur la convention collective. Les administrateurs se sont aussi engagés à appliquer la

convention collective pour tout le personnel et à améliorer les conditions de travail.

La gestion de la Mission Locale par la Région et le Conseil Général est proprement scandaleuse.

Ces deux Collectivités et l'État ne versent pas suffisamment de subventions pour que le personnel soit payé correctement, à date fixe et pour qu'il travaille dans de bonnes conditions. Aux dires de la direction, il manquerait chaque début d'année 300 000 € de fonds de roulement pour les salaires avant versement des dotations. Alors que le personnel est passé de 45 à 68 en 4 ans, les dotations ont été réduites.

La structure fonctionne avec un découvert au début de chaque année !

Mais Lurel comme Gillot, respectivement présidents des Conseil Régional et Général nous racontent à longueur de temps que le chômage des jeunes est leur priorité ! Lors de cette réunion les travailleurs ont aussi appris que certaines municipalités ne versent pas un centime à la Mission Locale. Après une matinée de négociations, la direction s'est engagée à ne pas prélever les jours de grève et à mettre en place un suivi du relevé de décisions. Les agents ont repris le travail la tête haute le lundi 23 mars.

## Refusons de payer les factures exorbitantes de la Générale des Eaux et du SIAEAG

Depuis quelques semaines les usagers reçoivent des paquets d'enveloppes de factures de 3 mois chacune dans les zones dépendant du SIAEAG (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et Assainissement de la Guadeloupe) et de la multinationale Générale des Eaux. Le total pour 18 mois par exemple en 2012-2013 peut atteindre 1000 ou 2000 euros. La Générale des Eaux avait déclaré « avoir des problèmes de logiciel » et n'a pas envoyé de factures depuis près de 3 ans. Ces factures sont dites « estimées ». Cela signifie-t-il que la Générale des Eaux avait aussi « des problèmes de relevés de compteur depuis 2012 » ?

Deux points inadmissibles apparaissent dans ces factures : le nombre de mètres cubes (m<sup>3</sup>) « estimés » et le prix du m<sup>3</sup>, en particulier à Capesterre Belle-Eau.

**Le nombre de m<sup>3</sup> estimés :** Rappelons qu'un m<sup>3</sup> c'est 1000 litres. Nous pouvons vérifier sur des factures mesurées qu'une famille peut consommer 10 (ou 20) m<sup>3</sup> par trimestre, ce qui correspond à un peu plus de 100 (ou 200) litres par jour. Or les valeurs estimées indiquées sur les factures peuvent dépasser 50 m<sup>3</sup> pour 3 mois pour une personne seule. Ce choix n'est

pas innocent. En effet la consommation de ceux qui ont par exemple une piscine est sanctionnée par un prix au m<sup>3</sup> plus élevé. Il existe des tranches avec un prix variable. Ainsi aux Abymes le m<sup>3</sup> coûte 1€ pour la tranche 1 (entre 0 et 50 m<sup>3</sup>). Au-dessus de 50 m<sup>3</sup>, le m<sup>3</sup> coûte 1,6€ (tranche 2). Décréter, sans mesures, qu'une personne seule a consommé au-delà de la tranche 1 pour lui faire payer plus cher certains m<sup>3</sup> est purement arbitraire et malhonnête.

**Le prix du m<sup>3</sup> à Capesterre Belle-Eau :** de cette commune provient l'eau pour toute la Guadeloupe. Déjà, l'eau est coupée à tout moment, et des zones entières ne sont pas alimentées, mais surtout c'est là que le prix de l'eau bat les records. Le m<sup>3</sup> est plus cher qu'aux Abymes par exemple. Même lorsque les eaux usées ne sont pas traitées, ce traitement est facturé à Capesterre et l'eau revient à 3€ le pour la tranche 1 et 4€ pour la tranche 2. En outre la tranche 1 s'arrête à 40 m<sup>3</sup>. Ainsi dans une zone de logements récents aucun relevé de compteurs n'a été effectué. Mais la première facture « estimée » d'une personne seule à revenus modestes est de 50 m<sup>3</sup>. Cela veut dire pour 3 mois :

40 m<sup>3</sup> à 3€, soit 120€ plus 10 m<sup>3</sup> à 4€ soit 40€. Soit au total 160€ sans compter l'abonnement. En outre, cette première facture est suivie de plusieurs autres, toutes estimées de façon énorme, et les mises en demeure de payer arrivent. Il n'est pas prévu de vérification ou de modification puisqu'il s'agit de factures qui arrivent après 2 et 3 ans. C'est tout simplement scandaleux.

La Générale des Eaux et le SIAEAG croient qu'en envoyant des factures « estimées » différentes à chaque foyer d'un même quartier, ils vont briser l'unité de contestation. Ces sociétés se trompent. Certains, très pauvres, disent qu'ils ont peur de leurs réactions tant leur colère est grande.

A Capesterre Belle-Eau circule l'idée qu'il faudra, avec les Saintes, payer une facture d'eau de 7 millions d'euros pour des conflits entre la Communauté de communes de Basse-Terre de Michaux-Chevry, la municipalité de Capesterre Belle-Eau et le SIAEAG. Cela voudrait dire une moyenne de 700€ pour les 10 000 familles de la commune ? Que les factures soient fabriquées pour obtenir cette somme, arbitrairement, c'est leur problème. Mais déjà dans la population beaucoup n'ont pas l'intention de se laisser faire.

## La grève des agents municipaux (suite de la P.1)

que le vendredi... Au Lamentin, par contre, le maire, Pierre Samot, a refusé de discuter. Il a joué une partie de cache-cache dans les locaux de l'Office de Tourisme, avant de fuir en voiture, pour ne pas rencontrer les grévistes. Aux Trois-Ilets, le même jour, le maire Arnaud René-Corail a envoyé les élus couper chaînes et cadenas aux entrées des écoles et des services municipaux. Cela a valu

au maire les félicitations de personnes se présentant comme « parents d'élèves », qui ont, dans une lettre ouverte, demandé : «*Pouvons-nous, Monsieur le Préfet, compter sur l'État pour faire respecter les droits de tous les citoyens ?* ».

Ce conflit, qui pourrait entrer dans sa deuxième semaine, au moins dans quelques communes, a permis de jeter la lumière sur une constante de la politique des

maires. Ils constatent et signalent la baisse des dotations de l'État, mais ne la dénoncent pas, ne s'y opposent pas. Ils acceptent d'être le relais de la politique du gouvernement qu'ils laissent, passivement, peser sur les travailleurs. Comme le déclarait publiquement une responsable du syndicat CGTM des municipaux : «*ils n'ont qu'un seul but, c'est l'Assemblée Unique, pas la défense des salariés.* ».

HAITI

## les élections pour le Sénat et le Parlement sont sur les rails posés par un pouvoir magouilleur

Le 20 mars clôturait la période des inscriptions des partis pour les élections prévues le 09 août. Le Conseil Electoral Provisoire a indiqué que 192 partis politiques, plateformes et regroupements se sont inscrits dans le délai imparti par les autorités électorales. Les formations politiques membres de la coalition gouvernementale dont celle du président Martelly, celle du parti du premier ministre Evans Paul, le KID sont présentes, ainsi que le parti Lavalasse d'Aristide. D'autres partis d'opposition qui ont mené

les manifestations contre Martelly, comme le Mouvement Patriotique de l'Opposition Démocratique (Mopod) ou Pitit Dessalines sont également en piste. Ces élections doivent pourvoir 20 postes de sénateurs et 118 postes de députés. Les politiciens lorgnent vers les postes lucratifs et de nouvelles formations politiques ont été créées pour les appuyer. Après avoir retardé la date des élections, Martelly pense avoir trouvé le créneau favorable lui permettant de placer ses hommes

au niveau de l'appareil du Sénat et du Parlement. Il lance sa campagne en promettant des «*élections libres, crédibles, indépendantes, transparentes et inclusives*». Il a prolongé la durée de validité des Cartes d'Identification Nationale pour attirer le maximum de votants. Les ouvriers de la zone industrielle regardent le show des inscriptions avec scepticisme et se préparent au grand cirque des promesses de la campagne électorale.

Martinique

## Échos de haute tension (EDF)

### PAS TOUCHE, MÊME PAS EN RÊVE !

La télévision a relayé, la semaine dernière, une nouvelle charge contre le «tarif-agents». Une commission parlementaire a brandi des chiffres : la note aurait été de 2,3 milliards en 2010. Par la même occasion, pour mieux scandaliser, elle invente des histoires : ce «trou» serait supporté par l'ensemble des abonnés, qu'on invite à se révolter contre des piscines chauffées, presque gratuitement. Des piscines chauffées, en Martinique,

on n'en voit guère... même dans l'hexagone, cela ne fait pas partie de l'équipement de l'agent EDF moyen... quelques cadres supérieurs, peut-être. Une attaque du tarif-agent équivaldrait à une baisse de salaire importante, et pour les retraités, une amputation de la pension. Ce n'est pas même envisageable.

### LA PAUVRETÉ S'INVITE À LA RÉUNION

Lundi 9 mars la municipalité de Ducos a rencontré un représentant de la direction EDF.

A l'ordre du jour une surconsommation, des problèmes techniques et de sécurité. Il a été aussi question de beaucoup de non-paiements liés à la situation de précarité des familles. Ce problème devra, paraît-il, entraîner un élargissement du bénéfice du TPN (Tarif de Première Nécessité). Ainsi la pauvreté de nombreuses familles, pourtant non-invitée, est apparue au grand jour lors de cette réunion !

Guadeloupe

## L'Écho des assurances

### WAB ASSURANCES se débarrasse des employés malades...

Chez Wab Assurances, il ne faut pas tomber malade car la direction ne l'accepte pas. Une salariée l'a appris à ses dépens.

En arrêt maladie depuis plusieurs mois, la direction n'a pas hésité à la convoquer pour un entretien préalable au licenciement où elle n'a pu se rendre pour raison de santé. La direction n'a pas tardé à

lui adresser une lettre lui annonçant son licenciement. Et le seul reproche qui lui est fait est d'avoir eu plusieurs arrêts maladie.

### ... Et est coutumière de cette pratique

Ce n'est pas la première fois que WAB licencie un salarié parce qu'il est en arrêt maladie. La direction fait pression sur les salariés. Les conditions de travail se dégradent et cela a des conséquences sur la santé des salariés. Mais ces derniers n'ont

pas le droit d'être malade puisque la direction n'hésite pas à les licencier.

Cette affaire scandaleuse sera portée aux prud'hommes car la direction ne s'est même pas inquiétée de savoir ce qu'avait réellement la salariée, ni même essayé de voir s'il était possible de la reclasser sur un autre poste ou même de prendre l'avis du médecin du travail. Les salariés sont jetés tout simplement comme des kleenex dont on n'a plus besoin.

Guadeloupe

## Fête annuelle de Combat Ouvrier

**Le dimanche 26 avril à l'Arche à Baie-Mahault** (pas loin du Pako), **de 12h à 20h :**

- Apéritif et déjeuner en musique.

### Menu :

- Entrées : Coquille de poisson, salade campagnarde et salade de fruit à pain.

- Plat : poulet tandoori (mariné à l'indienne) ou bœuf à la provençale ou brochette de poisson.

- Accompagnements : riz blanc et consommé de haricots rouges, gratins de légumes variés.

- Dessert : glace.

- Vin, champagne à la demande. Café.

**-15h30 : A l'espace forum : exposé suivi de débat :**

Élections départementales et régionales, à la Collectivité Territoriale de Martinique : la position de Combat Ouvrier

**-16h30 : début du bal titane.**

**- 17h15 : à l'espace forum exposé scientifique par le Dr Audrey Robinel :** « Intelligence artificielle : Faut il avoir peur des robots ? »

**Tout au long de la fête vous pourrez :**

- Consulter nos panneaux sur l'activité de nos camarades dans les entreprises et sur nos positions politiques.

- Vous entretenir avec nos camarades sur la politique, la vie, l'activité de Combat Ouvrier.

- Laisser vos enfants s'amuser au

château gonflable.

- Acheter ou consulter livres, brochures et documents à la librairie de la fête.

- Prendre une collation aux stands réservés à cet effet.

- Commander des boissons au bar.

- Faire des achats à bas prix au «marché aux bonnes affaires».

- Pour les jeunes : jouer aux jeux vidéo.

**- Participation aux frais :**

25 euros (15 euros pour les moins de 12 ans). Cette participation comprend l'apéritif, le repas et toute l'animation de la fête, à l'exception des collations, du bar et du champagne.

Contact : 0590 82 92 94 ou 0690.72.61.33

email : [redaction@combat-ouvrier.net](mailto:redaction@combat-ouvrier.net)

## Avril 1915 : les soldats antillais dans la première guerre mondiale



Les Dardanelles : ce lieu a marqué les mémoires de la population antillaise à propos de la guerre de 14-18. Le groupe de Gwo Ka Kan'nida a d'ailleurs composé un morceau qui porte ce nom. Si on se souvient de ce lieu, parfois même sans savoir précisément où il se situe, c'est parce que de nombreux soldats originaires des Antilles ayant participé aux combats y ont souffert atrocement, beaucoup y sont morts.

La bataille des Dardanelles, ou bataille de Gallipoli, a opposé durant l'année 1915 les troupes de France et du Royaume Uni. Le détroit des Dardanelles relie la mer Egée à la mer de Marmara, sur le territoire de l'actuelle Turquie. L'empire ottoman était allié aux pays de la «triple entente», Italie, Allemagne et Autriche Hongrie, opposés aux forces alliées, dont le Royaume Uni, la France et la Russie, dans une guerre qui avait pour objectif le partage du monde entre grandes puissances.

Les troupes françaises qui ont participé à l'offensive d'avril 1915, puis à la guerre de tranchées qui dura jusqu'en décembre, se montaient à 6000 soldats, essentiellement des régiments dits «coloniaux». Ils comportaient surtout des tirailleurs sénégalais, des pieds noirs d'Algérie, et aussi des soldats originaires des colonies, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion, la Nouvelle Calédonie.

Les soldats antillo-guyanais n'avaient pas été mobilisés dès le début de la guerre, en août 1914. Le pouvoir en France envisageait une victoire aisée et donc une guerre courte. Il ne jugea pas immédiatement nécessaire d'acheminer jusqu'en Europe des troupes des Antilles. Mais il s'avéra assez vite que c'était illusoire. Le nombre de tués aux combats rendit nécessaire l'arrivée rapide des renforts. Il fut alors fait appel aux troupes coloniales. Les soldats antillais, mal préparés, furent envoyés sur le front d'Orient, sous le prétexte que le climat leur conviendrait mieux. C'est-à-dire dans une région de températures extrêmes, canicule en été, mais aussi froid terrible en hiver. En fait la bataille des Dardanelles avait été mal préparée sur le plan logistique

et matériel. Après une première défaite le 27 avril 1915, hiérarchie militaire comptant pallier cette insuffisance en envoyant toujours plus d'hommes au massacre.

Ils furent nombreux à mourir au combat, pendant et après une première offensive. Beaucoup d'autres moururent du manque d'eau, de nourriture, de soins. Ils moururent de maladies liées au climat, au manque d'hygiène et aux privations : dysenterie, typhus, paludisme... La guerre de tranchées qui se prolongea jusqu'en décembre 1915, où les troupes alliées durent se retirer fut pour les survivants une véritable torture. Ils furent ensuite envoyés sur un autre front, celui de Salonique en Macédoine, une région située au nord de la Grèce dans des conditions au moins aussi difficiles.

Ceux qui ont survécu et ont pu revenir aux Antilles après la guerre ont pu témoigner de l'enfer qu'ils avaient vécu, et c'est pour cette raison qu'aux Antilles, on se souvient encore des Dardanelles

## ABONNEMENT

12 MOIS :  
SOUS PLI FERME 33 €  
SOUS PLI OUVERT 25 €

Je désire m'abonner au journal COMBAT OUVRIER pour une période de ..... mois.

NOM : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Ci-joint par chèque la somme de ..... Euros.

réglement par chèque adressé à

M. Philippe ANAIS - Combat Ouvrier.

1111 Rés Matélie, l'aiguille,

97128 Goyave - Guadeloupe.

Antilles françaises

## COMBAT OUVRIER

Responsable de publication

P. ANAIS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE

COMBAT OUVRIER

M. Philippe Anais.

1111 Rés Matélie, l'aiguille,

97128 Goyave - Guadeloupe.

EN MARTINIQUE

Louis MAUGÉE

B.P. 821

97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX

COMPOSITION - IMPRESSION

Imp. ERAPRESS

Commissaire paritaire 51728

Site Internet de Combat Ouvrier

<http://www.combat-ouvrier.net>

Pour nous écrire sur internet

[redaction@combat-ouvrier.net](mailto:redaction@combat-ouvrier.net)

Martinique

## Combat Ouvrier t'invite au déjeuner de soutien le dimanche 19 avril 2015

De 12h à 19h Habitation «Malgré Tout» (Petit Galion)

### PROGRAMME

**12h-14h : Pot d'accueil. Repas en musique.** Chaque participant aura droit au pot d'accueil, à un repas chaud et à une boisson. Les consommations supplémentaires de boisson seront payantes. **(Buffet froid, Plat Chaud, Dessert)**

**14h 15 Allocution**

**APRÈS-MIDI CULTURELLE**

**14H 30 : Rosetta, un exploit scientifique de l'homme :** intervention de **Maurice Henry** suivie d'un débat.

**15H30 - 19H Animation musicale avec DJ**

**VOUS POURREZ ÉGALEMENT :**

- Acheter, consulter, lire brochures et documents présentés sur la table de lecture.

- Consulter nos panneaux-exposition sur nos positions politiques. Vous entretenir avec nos camarades sur la politique, la vie, l'actualité de **Combat Ouvrier**.

Participation : **25 euros.**

**Demandez dès maintenant votre carte d'entrée aux militants.**

Elle sera exigée à l'entrée

Alors le **dimanche 19 avril**, soyez nombreux.

Emmenez vos parents, amis,